



Règlement de l'épreuve enfant

En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants.

- A l'occasion de La Gobionne, l'association La Divine organise une course à pied réservée aux enfants nés entre 2009 et 2014.
- Distance : 1,2 km.
- Date de la compétition : dimanche 08 septembre 2024.
- Heure de départ de la course : 9h30.
- Lieu de départ : Plaine de jeu – rue de la croix rouge – 41500 Lestiou.
- Course non chronométrée et sans classement.
- Participation gratuite.
- Courses ouvertes à toutes et tous (licenciés ou non-licenciés) pour les catégories Poussins U12 (10-11 ans), Benjamins U14 (12-13 ans) et Minimes U16 (14-15 ans).
- Inscriptions : sur place de 8h30 à 9h15.

Il est possible de télécharger sur le site www.protiming.fr, le bulletin d'inscription et le questionnaire de santé afin de les remplir et les signer en amont.

La fiche est à remplir par le responsable légal et/ou l'accompagnant majeur du jour de la course, puis à ramener le jour de la course.

Chaque enfant devra se présenter accompagné de l'adulte majeur responsable au stand inscriptions enfants pour valider son inscription et retirer son dossard.

- Assurance : Les Organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès de SMACL assurances – BEAUGENCY.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Parcours : Dans le village de Lestiou sur route et chemins.
Le parcours sera complètement fermé à la circulation le temps du passage des enfants.



Association LA DIVINE
1 allée des closeaux
41500 Lestiou
N° W411004943



version 1 – 26/12/2023

Règlement de l'épreuve enfant

- **Sécurité** : Assurée par les signaleurs et les secouristes.
Pour être clairement identifiable comme participant à la course, chaque enfant devra porter le dossard fourni par l'organisation (épingles à nourrice incluses).
L'adulte majeur accompagnant devra rejoindre son enfant après l'arrivée, et signaler aux bénévoles présents qu'il a bien récupéré son enfant.
- **Ravitaillements** : à l'arrivée.
- **W-C. et Vestiaires** (sous barnums) - **Pas de douche sur le site.**
- **Cadeaux** : A tous les participants.
- **Photos** : visibles sur notre page facebook « *La Gobionne course à pied* » et sur le site www.infosport-loiret.fr.
- **Droit d'image** : Chaque coureur autorise l'organisation à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course La Gobionne.
- **Abandon** : En cas d'abandon de course, l'enfant devra rester sur le parcours et le finir en marchant. Un bénévole fermera la course pour ainsi s'assurer de la bonne arrivée de chaque enfant.
En cas de sortie de l'enfant du parcours balisé, il ne pourra plus être considéré sous la responsabilité de l'organisation.
- **Annulation** : L'organisation se réserve le droit de déplacer ou d'annuler la manifestation en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité.
- **Acceptation du règlement** : **La participation à l'épreuve La Gobionne implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement.**